Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200068799-20240627-D2024-6-5-8-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/07/2024
Publication : 08/07/2024

D2024-6-5-8

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

Séance du **Jeudi 27 Juin 2024 à 20h30**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.
Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt et un juin deux mille vingt-quatre.
Les courriers de convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt et un juin deux mille vingt-quatre.

Mme Valérie DESQUESNE a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : **61**
Nombre de membres présents : **41**
Nombre de membres ayant donné pouvoir : **9**
Nombre de membres excusés : **4**
Nombre de membres absents : **7**

Date de convocation :
21 juin 2024

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :
8 JUIL. 2024

et publication par la mise en ligne sur le site internet le :
8 JUIL. 2024

8 - Domaines de compétences par thèmes
8.5 - Politique de la Ville-Habitat-Logement

Objet : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Classique et OPAH Renouvellement Urbain (RU) multi-sites 2024-2028 (Intercom de la Vire au Noireau et communes lauréates Petites Villes de Demain) – Adoption des règlements d'attribution des subventions

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : *(en vertu de l'article L5211-6)*	*A donné pouvoir à : *(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)*	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			Mme Catherine CAILLY		
Mme Nathalie BOUILLARD			M. Pascal DALIGAULT		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH				X	
Mme Najat LEMERAY			Mme Valérie DESQUESNE		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : *(en vertu de l'article L5211-6)*	*A donné pouvoir à : *(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)*	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON-VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT				X	
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER			**M. Jean-Claude RUAULT**		
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE			**M. Denis JOUAULT**		
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE				X	
M. Didier DUCHEMIN					X
M. Marc GUILLAUMIN			**M. Alain DECLOMESNIL**		
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Éric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU			**M. Serge COUASNON**		
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		*Représenté(e) par le conseiller suppléant : *(en vertu de l'article L5211-6)*	*A donné pouvoir à : *(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)*	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN			Mme Coraline BRISON-VALOGNES		
M. Fernand CHENEL	X				
Mme Marie-Ange CORDIER					X
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS			Mme Valérie OLLIVIER		
Mme Catherine MADELAINE	X				
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY				X	
TOTAL	41	0	9	4	7
Nombre de Membres en exercice	61				
Nombre de conseillers présents	41				
Quorum	31				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	50				

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Mme Nicole DESMOTTES, Vice-Présidente en charge des affaires liées à l'Habitat, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Au regard des résultats de l'étude pré-opérationelle de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et par délibération du 16 novembre 2023, il a été décidé la mise en place de deux dispositifs conjoints d'une durée de 5 ans :

- ⇨ Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU multi-sites) sur les centres-bourgs Petites Villes de Demain,
- ⇨ Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat dite de droit commun pour le reste du territoire intercommunal (à l'exception de la commune de Vire Normandie où deux OPAH sont déjà en place jusqu'au 21 juillet 2025).

C'est en ce sens, que l'Intercom de la Vire au Noireau a signé le 26 décembre 2023, deux conventions avec l'ANAH (Agence NAtionale de l'Habitat) et l'État permettant la mise en place du suivi-animation d'une OPAH de droit commun dite « classique » et d'une OPAH Renouvellement Urbain multi-sites sur la période 2024-2028.

Ces deux opérations portent ainsi la volonté communautaire d'aller vers une politique de l'aménagement et d'habitat structurée et cohérente sur l'ensemble du territoire. Plus largement, ces opérations s'inscrivent dans le cadre du Programme « Petites Villes de Demain » (PVD) dont les communes de Souleuvre-en-Bocage, Condé-en-Normandie, Valdallière et Noues-de-Sienne sont lauréates.

A travers ces opérations, l'Intercom de la Vire au Noireau s'engage à co-financer les travaux des propriétaires bailleurs, propriétaires occupants (modestes et très modestes) et syndicats de copropriétaires (OPAH RU uniquement) en abondant les aides aux travaux octroyées par l'ANAH, et suivant les critères indiquées dans les règlements d'attribution.

L'Intercom de la Vire au Noireau a également fait le choix de mettre en place des aides spécifiques indépendantes de celles de l'ANAH, : « locatif en zone rurale » et « prime de sortie de vacance ».

Les règlements d'attribution annexés déterminent précisément les critères d'attribution pour chacune des aides et fixent les modalités d'instruction et de versement aux propriétaires.

Vu la délibération n°D2023-11-6-11 du Conseil Communautaire du 16 novembre 2023 relative à la mise en place de deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : OPAH de droit commun sur le territoire intercommunal et OPAH de Renouvellement Urbain multi-sites sur les centres-bourgs Petites Villes de Demain.

Vu les deux conventions OPAH « Classique » et OPAH Renouvellement Urbain (RU) signées le 26 décembre 2024.

Considérant la nécessité de détailler les conditions et les modalités d'attribution des subventions de l'Intercom de la Vire au Noireau,

Selon l'exposé de ces motifs, et suivant les avis favorables de la commission « Urbanisme/Habitat » réunie le 28 mai 2024 et du Bureau communautaire réuni le 12 juin 2024, il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'approuver les deux règlements d'intervention annexés pour les deux OPAH sur la période 2024-2028 ;
- de décider que les aides prévues dans les règlements d'intervention seront attribuées dans la limite des réservations budgétaires

VOTE

Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	**50**	Contre :	**0**	Abstentions :	**0**
☐ **Adopté à la majorité**		☒ **Adopté à l'unanimité**		☐ **Non adopté**	

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Mme Valérie DESQUESNE
Secrétaire de séance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERCOM de la Vire au Noireau

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau,